



Les Post' Hier

N°324

2025 Sem10

Retraité(e)s CGT: Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT

SAP 13.Syndicat des Activités Postales. 55 av de La Rose La Brunette BT ext D 13013 Marseille

Tel : 04.91.11.60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@gmail.com Site <https://retraites-cgtposte13.over-blog.com/>



On croit mourir pour la patrie, on meurt pour des industriels !

(A. France)

Les Etats-Unis approuvent la vente de munitions, d'ogives et de kits de guidage pour plus de 2,5 milliards de dollars et près de 300 millions de dollars de bulldozers et d'autres équipements à Israël.



«Petite» victoire de la justice fiscale

Les députés ont voté, par 116 voix pour et seulement 39 contre, la «taxe Zucman», un impôt plancher sur le patrimoine des ultra-riches. Cette contribution concernerait à peine 1 800 personnes et pourrait rapporter, entre 15 et 25 milliards d'euros dans les caisses de l'État.

Cette mesure ne concerne que les foyers fiscaux possédant plus de 100 millions d'euros de patrimoine, au nombre de 1800 environ. Bien que le nombre de personnes concernées soit très faible, et que le taux considéré soit modeste au regard de la rentabilité du capital des grandes fortunes (qui a avoisiné les 7 % par an en moyenne net d'inflation au cours des quarante dernières années), les sommes en jeu sont considérables: de l'ordre de 15 à 25 milliards d'euros par an de recettes fiscales supplémentaires. Tiens, il nous manque 12 à 15 milliards pour équilibrer nos caisses de retraites !

Si: ces « ultras riches » payaient jusqu'à maintenant peu ou pas d'impôts, c'est qu'ils touchent la plupart de leurs revenus à travers des holdings familiaux qui font écran à l'impôt. Les dividendes qui s'y accumulent ne sont pas taxés. Or ces revenus peuvent être utilisés pour réinvestir, pour acheter des journaux, des yachts, de l'immobilier, pour de la philanthropie... Tout ce que l'on peut vouloir faire, en somme, à ce niveau de fortune. Cette situation, que l'on retrouve dans divers pays européens, n'est cependant pas universelle: aux États-Unis, pays pourtant peu réputé aujourd'hui pour la lourdeur de sa fiscalité sur les plus aisés, les revenus perçus par les holdings sont immédiatement fiscalisés, comme s'ils avaient été touchés directement par les personnes concernées.

. Oui, le temps est venu de soumettre les très grandes fortunes à un taux minimal d'imposition



Faudra-t-il s'excuser de vivre ?

Le ministre des Finances, Eric Lombard, a jugé «illogique» que les retraités aient un niveau de vie supérieur à celui des salariés. Pour ce faire, il déclare vouloir rééquilibrer le «niveau de vie entre les catégories et bien sûr en s'alignant sur les bas salaires, en désindexant les pensions de retraite sur l'inflation. Les retraités paient leurs impôts et leurs cotisations sociales, que faudrait-il qu'ils payent de plus ? Déclarer comme le ministre de l'Économie, que les retraités sont des favorisés est un énorme mensonge. Aucun salarié ne part en retraite avec plus de 70 % de son salaire. Ils n'ont plus de prime, plus de treizième mois, plus de chèque-vacances, plus de chèque repas etc.. En réalité, les charges des retraités augmentent de manière significative. Les factures d'eau et d'électricité, le chauffage, la nourriture, la mutuelle santé, tous ces budgets augmentent alors que les ressources baissent ! Bientôt les retraités vont se retrouver avec des pensions égales à leur premier bulletin de salaire !



AMÉLI... AUSSI !

Une explication, pas une arnaque, quoique ...

Richard W. : J'ai reçu une demande de remboursement de 55,73€ par l'Assurance maladie pour l'année 2024 au titre des participations forfaitaires. et des franchises. Comme ces prélèvements apparaissent dans mes remboursements habituellement je me suis inquiété de cette demande incongrue peut être une nouvelle arnaque ? Au téléphone Améli n'a pas su me répondre. A la mutuelle non plus. J'ai donc fait 2 réclamations par mail. Puis je me suis rendu à Aubagne à la "boutique" Améli. Une personne m'a expliqué (enfin!). Comme je suis aux 100% pour le diabète, certains actes, certaines consultations et certains médicaments sont directement remboursés aux médecins et pharmaciens. Donc Améli ne peut récupérer les franchises et participations dont je suis redevable. Alors Améli m'a fait une facture annuelle pour 2024. (

1*) Pour les gens à 100% la sécu peut demander un remboursement des franchises jusqu'à 5 ans
1* ... qu'il a payé en maugréant contre les attaques gouvernementales contre la Sécurité Sociale et contre la perte du pouvoir d'achat (Note du Post Hier)

Pour ne pas mourir idiot



Double Cocorico pour un petit accessoire dont tout le monde s'est servi un jour ou l'autre

C'est à deux français à qui l'on doit l'invention du taille-crayon.

Le premier brevet mondial d'un taille-crayon est français, déposé en 1828 par le mathématicien Bernard Lassimone, qui enseignait à l'École gratuite de dessin, à Limoges.

Et c'est un autre Français, Gaspard de Thierry des Estivaux qui, par un brevet de 1847, perfectionne le procédé. Cet ancien grognard de Napoléon, ayant combattu à Waterloo, invente un ingénieux système : un tube et un cône qui guident le crayon en toute sûreté vers une lame tranchante, et en font un outil universel.

Jeter le bébé avec l'eau du bain



La prochaine fois que vous vous laverez les mains, et que vous trouverez la température de l'eau pas vraiment agréable, ayez une pensée émue pour nos ancêtres. Vers l'an de grâce 1500. :

Pour se baigner, on utilisait une grande cuve remplie d'eau très chaude.

Le Maître de maison jouissait du privilège d'étrener l'eau propre ;suivaient les fils et les autres hommes faisant partie de la maison, puis femmes, et enfin les enfants.

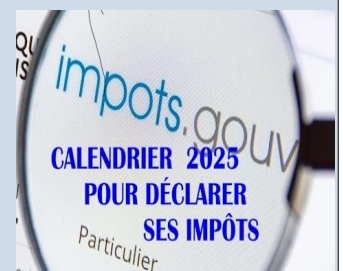
Les bébés fermaient la marche.

À ce stade, l'eau était devenue si sale qu'il aurait été aisé d'y perdre quelqu'un ou la savonnette.... D'où l'expression que nous utilisons encore qui signifie :éliminer quelque chose de précieux en voulant se débarrasser d'un élément indésirable. !

+19 %

Avec la nouvelle régulation du nucléaire qui doit entrer en vigueur au 1er janvier 2026, les consommateurs paieront +19% en moyenne leur électricité

. La saisie des déclarations commence officiellement le 13 avril 2025
Les départements 01 à 19), ont jusqu'au 25 mai 2025 pour déclarer
Ceux des départements 20 à 54, ont jusqu'au 1er juin 2025.
Les départements 55 à 976 ont jusqu'au 8 juin 2025





Méfi à vos économies !

L'arnaque bancaire ça peut prendre cette forme

Attention, un 0756100202 vient de me téléphoner en se faisant passer pour mon banquier (service fraude et vigilance à Paris La Défense) Il m'a indiqué deux virements faits de mon compte envers des sites de paris sportifs peu de temps avant cet appel (sommes et heures précises).

Méfiant je lui ai fait part de mon inquiétude sur un éventuel piratage, sûr de lui, il m'a répondu j'ai toutes vos informations à savoir : mon nom, prénom, date de naissance, début et fin du numéro de mon compte bancaire!!!

D'après ce Monsieur, fortement sûr de lui et d'une voix non hésitante l'origine de ce virement étant un individu du nom de BOUGALEM ! Ce monsieur m'a envoyé un lien à valider via mon application bancaire !!

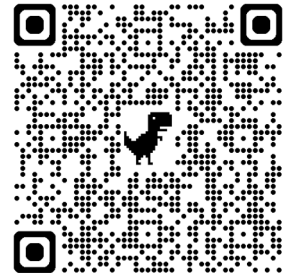
J'ai indiqué être au travail et n'avoir pas vouloir le faire en l'instant . Il m'a répondu qu'il fallait le faire sur le moment sinon il validerait les virements et qu'il aurait fallut se rendre en gendarmerie et en banque pour récupérer les sommes virées sous 4/6 semaines.

J'ai immédiatement raccroché et contacté ma vraie banque, il s'agissait en réalité d'une tentative de fraude !!

Soyez vigilants et ne validez rien même de votre application bancaire !!



**...LES « VITE DIT »
de FÉVRIER**



Matraquage fiscal

Les taxes sur l'électricité et le gaz ont encore augmenté en février. Elles représentent aujourd'hui un tiers de nos factures. Pour un ménage consommant 7700 kWh d'électricité par an, cela coûte aujourd'hui 600 €, rien qu'en taxes, et c'est pareil pour les abonnés au gaz. L'électricité doit baisser en février de 15% pour 20,4 millions d'abonnés au "Tarif Bleu" d'EDF et 4 millions d'abonnés en offre de marché indexée sur ce tarif réglementé. Cela compensera un peu la hausse des taxes.

Mais pour dix millions de personnes, soit un consommateur sur trois, la facture va augmenter car ils auront les hausses, mais pas la baisse de 15 %. Cela concerne ceux qui ont opté pour des revendeurs alternatifs (Ni, Mine EÉnergie, TotalEnergie) sans tarifs règlement. Concernant le gaz, les ménages avec des offres indexées sur le prix repère du gaz subiront aussi de plein fouet ces augmentations. En revanche, ceux qui ont choisi des offres à prix fixe .

sur l'électricité, le gaz.. et nos factures !

Ailleurs dans le Monde ... Ailleurs dans le Monde.....

Trump, Macron et l'Europe et accessoirement l'Ukraine !

L'Europe veut prendre Trump au dépourvu en cachant la raison de l'envoi des soldats européens en Ukraine. En réalité, puisque Trump refuse le partage du gâteau ukrainien avec les européens, c'est malicieux d'envoyer leurs soldats afin de garantir un minimum des miettes du gâteau. Sauf que les américains n'accepteront pas facilement de partager le pactole avec leurs ex alliés d'autant plus que Vladimir Poutine s'est dit favorable à des investissements américains pour exploiter les minerais stratégiques. C'est ça la visée de Macron à Washington qui voudrait profiter de l'image de Trump pour améliorer une côte de popularité à son plus bas niveau. Rien à foutre de l'Ukraine et des souffrances de son peuple !

Dans la jungle antisyndicale d'Amazon

Connue pour ses pratiques antisyndicales, Amazon est sous le feu des projecteurs dans la province canadienne du Québec, après avoir décidé d'y fermer ses sept entrepôts de distribution dans lesquelles ses salariés tentaient de se syndiquer. La Confédération des syndicats nationaux estime qu'il s'agit de représailles (...)

TRANSPORT EN COMMUN GRATUIT A BIENTÔT MARTINE (... même si tu veux pas !)

27/02/25 : 13 heures : 250 participants (15 Télécoms, un dizaine de postiers) environ rassemblés sous les drapeaux et derrière la banderole de l'USR CGT 13.

Devant le refus de Mme Vassal de recevoir une délégation, nous avons dû attendre que Madame daigne nous envoyer un "clampin" de son entourage (en m'excusant auprès des clampins!) pour récupérer les plus de 1740 signatures sur les pétitions que nous voulions lui remettre.

Mais nous n'acceptons pas d'en rester là et on s'est promis de la revoir dans une autre manifestation car nous pouvons démontrer que c'est possible, techniquement et financièrement, de gagner la gratuité des transports en commun pour tous et toutes dans tout le département. A bientôt Martine !!!



**Retenez la date du
Jeudi 27 mars 2025**

***Nous aurons la CGT
que nous façonnerons
ENSEMBLE !***

**8 mars, journée internationale des droits des femmes
Nous voulons des actes !**